

des Lettres du Royaume de *Tunkin* portans, que quatre Missionnaires Jesuites y étans arrivés au mois de Fevrier de l'année dernière, pour prêcher l'Evangile au peuple de ce Royaume, le Gouverneur les avoit fait arrêter, & que leur ayant donné le choix de fouler aux pieds le Crucifix, ou d'être mis à mort, ces Peres s'étoient mis à genoux pour baiser la Croix; que là-dessus le Gouverneur les avoit condamnés à être décapités, supplice qu'on regarde dans le Royaume de *Tunkin* comme le plus diffamant.

## L O R R A I N E.

I. **C**E fut le 22. Juillet que le Roi partit pour se rendre à Versailles accompagné du Duc Ossolinski, son Grand Maître. Quelques jours avant le départ de S. M. Elle avoit été à Saverne, où le Cardinal de Rohan la reçut avec une magnificence extraordinaire. Le Duc Ossolinski l'avoit encore accompagné dans ce voyage, de même que le Comte & la Comtesse de Belleisle, le Comte de Bethune, Grand Chambellan, & plusieurs autres Seigneurs de sa Cour.

II. Il paroît un Edit du Roi portant création de deux Charges de Receveurs Généraux de ses Finances & de deux Contrôleurs, & que les deniers provenans de l'acquisition de ces Charges, seront portés au Trésor Royal à Paris.

S. M. a conféré à Mr. Lonqué, Docteur en Droit, la Chaire de Professeur en Droit public dans l'Université de Pont-à-Mousson, vacante par la retraite de Mr. de Benicourt.

## S U I S S E.

I. **U**N différend assez grand survenu il y a environ deux ans entre le Gouvernement d'Alsace & le Canton de Bâle, fut entièrement terminé